



COMMUNICATION

Expéditeur :

Appointé PONCINI Sébastien, P09038
Etat-major de la Police Routière
Nouvel hôtel de police
Chemin de la Gravière 5
1227 Les Acacias

Destinataires :

Selon liste des destinataires

Tél. : +41 22 427 53 60
Fax : --

Genève, le 7 décembre 2017

E-mail : polrout.em@police.ge.ch

N/réf. :

Dossier traité par : Sp

V/réf. :

Concerne : diverses manifestations liées à la Fête de l'Escalade du 8 au 10 décembre 2017

Madame, Monsieur,

En raison de plusieurs événements festifs liés à la Fête de l'Escalade, des perturbations de la circulation au centre-ville sont attendues pour les dates suivantes :

Cortège "La Soupo"

Le vendredi 8 décembre 2017 de 08h30 à 12h30

Les axes suivants seront fortement **perturbés ou interdits** à la circulation :

Pour le parcours principal: Avenue Trembley, rue Pestalozzi, rue de la Servette, rue de la Poterie, rue Voltaire, rue des Terreaux-du-Temple, carrefour des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue du Rhône, boulevard Emile-Jacques-Dalcroze, cours des Bastions, parc des Bastions

Collège Rousseau: avenue du Bouchet et rejoint le parcours sur avenue Trembley

Collège Sismondi: Rue de Vermont, rue Antoine-Carteret et rejoint le cortège sur la rue de la Servette

ECG Henri-Dunant: rue Edouard-Rod, avenue de Luserna et rejoint le cortège sur la rue de la Servette

CEC Nicolas-Bouvier: rue de Saint-Jean, rue des Délices et rejoint le cortège rue Voltaire

Cortège "Hommage aux Victimes de l'Escalade"

Le vendredi 8 décembre 2017 de 17h30 à 21h00

Les axes suivants seront fortement **perturbés ou interdits** à la circulation :

Secteur Vieille-Ville, rues Basses, rue de la Corraterie, Pont de l'Ile, secteur rue de Coutance

Cortège "Saint-Jean"

Le vendredi 8 décembre 2017 de 17h30 à 20h00

Les axes suivants seront fortement **perturbés ou interdits** à la circulation :

Quartier de Saint-Jean

Cortège historique de la Proclamation

Le dimanche 10 décembre 2017 de 16h30 à 22h00

Les axes suivants seront fortement **perturbés ou interdits** à la circulation :

Vieille-Ville, boulevard Emile-Jacques-Dalcroze, rues Basses, pont de l'Ile, secteur Coutance, rue de la Corraterie, place De-Neuve

Il est demandé aux usagers d'être attentifs et de bien vouloir faire preuve de prudence pour le personnel travaillant sur la chaussée. Au vu des conditions particulières de circulation, il est demandé de respecter les signalisations mises en place, ainsi que les ordres donnés par les agents.

En sus, plusieurs interdictions de stationner seront en place. Au besoin, il est rappelé que les véhicules gênants et mal parqués seront enlevés sans autre, aux frais de leur propriétaire.

App PONCINI, P09038